



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

doctorats

Question écrite n° 97263

Texte de la question

Mme Sandrine Doucet attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la diffusion et la vulgarisation des thèses réalisées par les étudiants en France. Elle a eu le plaisir de participer le 31 mai 2016 à Bordeaux à la finale du concours « ma thèse en 180 secondes » qui permet à des étudiants de présenter, dans un langage accessible à tous, et en trois minutes seulement, accompagnés d'une seule diapositive, le sujet de leurs recherches. 28 COMUE et universités s'étaient engagées dans ce concours auquel ont participé 500 doctorants. Des finales régionales ont permis de sélectionner les 16 participants à la finale et la députée a pu constater avec enthousiasme la qualité de la jeune recherche française, le dynamisme qui l'entoure et l'élan prometteur qui, dans le public, accompagnait les finalistes. Les trois gagnants défendront leurs recherches et les couleurs de la France lors de la finale internationale francophone de ce concours qui se tiendra le 29 septembre 2016 à Rabat, au Maroc. Convaincue de la nécessité de vulgariser la recherche pour le grand public, et de lui donner une visibilité afin de la rendre plus attractive et plus concrète, elle l'interroge sur les soutiens qui sont apportés par le ministère à cette initiative. Elle lui demande ce qu'il compte mettre en œuvre afin d'impulser une plus grande visibilité de ce concours et de la recherche française. Enfin, elle voudrait savoir s'il compte appuyer l'idée d'une diffusion télévisée de cette finale en 2017.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Doucet](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97263

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6126

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)